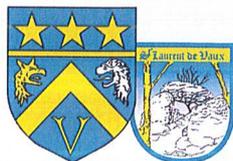


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2023 03 20-12 : FINANCES-
Budget annexe "Politique Locale de l'Habitat" –
Vote du budget primitif de l'exercice 2023.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 10/03/2023
En exercice : 33	
Présents : 28	Affichage de la convocation : 14/03/2023
Pouvoirs : 4	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/03/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA(arrivé à la délibération n°4),Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane GILLET Roland BADOIL donne pouvoir à Brigitte REGIS MOREAU Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Daniel JULLIEN Chantal ROCHE donne pouvoir à Geneviève HECTOR	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON	

M MATHIEU Sylvère est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Le budget primitif pour l'exercice 2023, présenté par Monsieur le Maire, fait ressortir les chiffres suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		BP2023
011	Charges à caractère général	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	130 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
Total des dépenses réelles		160 000,00
042	Opérations entre sections	38 000,00
023	Virt à la sect° d'investissement	54 400,00
Total des dépenses d'ordre		92 400,00
Total des dépenses de fonctionnement		252 400,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		BP2023
002	Solde d'exécution	0,00
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes réelles		250 000,00
042	Opérations entre sections	2 400,00
Total des recettes d'ordre		2 400,00
Total des recettes de fonctionnement		252 400,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR	Propositions nouvelles	BP + RAR
001	Solde d'exécution	0,00	0,00	0,00
012	Rue du Rozard	6 933,26	0,00	6 933,26
013	place de l'Eglise	2 155,00	0,00	2 155,00
014	17 place du marché	181 144,91	10 000,00	191 144,91
015	1 rue de la Maletière	231 390,14	30 000,00	261 390,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	475 000,69	475 000,69
Total des dépenses réelles		421 623,31	515 000,69	936 624,00
040	Opérations entre sections		2 400,00	2 400,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	2 400,00	2 400,00
Total des dépenses d'investissement		421 623,31	517 400,69	939 024,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre		BP2023
001	Solde d'exécution	296 136,34
10	Dotations, fonds divers et réserve	33 179,30
13	Subventions d'investissement	9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	508 308,36
Total des recettes réelles		846 624,00
040	Opérations entre sections	38 000,00
021	Virt de la sect° de fonctionnement	54 400,00
Total des recettes d'ordre		92 400,00
Total des recettes d'investissement		939 024,00

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2023 03 20-12 : FINANCES-
Budget annexe "Politique Locale de l'Habitat" –
Vote du budget primitif de l'exercice 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée
Dont le résultat est le suivant :
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
Unanimité des suffrages exprimés

ADOPTE le budget annexe "Politique Locale de l'Habitat" pour l'exercice 2023, tel que
présenté par Monsieur le Maire

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le

Le secrétaire
Sylvère MATHIEU

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2023 03 20-12 FINANCES- Budget annexe Politique
Locale de l'Habitat Vote du budget primitif de l'exercice 2023

Date de décision: 20/03/2023

Date de réception de l'accusé 24/03/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023032012_12

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230320-2023032012_12-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Budgets et comptes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : delib 12.pdf (99_DE-069-200047785-20230320-2023032012_12-DE-1-1_1.pdf)